

# La Vie Communale

Saint Mars La Brière



Élections Présidentielles 2022  
Résultats...

page 09

Saint Mars  
La Brière 

N°0722-Juillet 2022





## Sommaire

Juillet 2022

<b>Édito</b> .....	<b>3</b>	<b>Vie sociale</b> .....	<b>24</b>
Contacts et horaires		Téléthon	
<b>Vie municipale</b> .....	<b>4</b>	Plan canicule	
Vœux du maire		Repas des retraités	
Mouvement de personnel		Gala des seniors	
Départ en retraite		Transport marché de Connerré	
Commémoration du 8 mai		Difficultés financières	
Cérémonie de citoyenneté		Épicerie solidaire	
Journée citoyenne		SARTH'72, restaurant à domicile	
Finances communales		Complémentaire santé	
Rencontres de quartiers		Centre LARES	
Accueil des nouveaux arrivants		<b>Vie culturelle</b> .....	<b>29</b>
Résultats présidentielles 2022		Bibliothèque : animation/lecture	
<b>Urbanisme &amp; travaux</b> .....	<b>10</b>	Saison culturelle 2022	
Travaux divers		Cinéma	
Renouvellement matériel		<b>Vie intercommunale</b> .....	<b>32</b>
Table d'orientation de la chapelle de Saint Denis du Tertre		Foire des entreprises	
<b>Proximité</b> .....	<b>12</b>	Calendrier enquête PLUi	
Commerces et activités		Rôles des intervenants numériques	
Incivilités		Perche Sarthois	
Campagne de stérilisation		SURE : rénovation énergétique	
Terre de jeux		Syvalorm	
<b>Enfance &amp; jeunesse</b> .....	<b>16</b>	<b>Associations</b> .....	<b>38</b>
Dispositif petits déjeuners		Annuaire	
Visite du directeur de l'Académie		USSM Athlétisme	
Tarifs restauration scolaire		Familles Rurales	
Charte de vie du restaurant scolaire		Gymnastique Briéroise	
Conseil Municipal Jeunes		Sur les Pas des Artistes	
École maternelle des Hauts Champs		<b>Info &amp; services</b> .....	<b>43</b>
École élémentaire Claude Chappe		Vos élus vous reçoivent	
Lettre d'information aux parents		Conseils municipaux	
Tarifs services périscolaires et séjours		État civil	
Cet été tu fais quoi au Gesnois Bilurien		Panneaux lumineux	
		Fleurissement de la commune	



# Édito

C'est la rentrée, pas encore bien sûr pour les enfants, mais pour ce nouveau gouvernement. Elle s'accompagnera de nouvelles lois, de nouveaux décrets qui ne manqueront pas de modifier notre vie pour les mois et années qui viennent. Nous espérons qu'elles nous aideront à retrouver la « stabilité » que nous avons perdue suite aux différents événements internationaux (covid, guerre d'Ukraine, flambée des prix, etc.). Néanmoins, malgré toutes ces difficultés nous devons maintenir le cap et aller de l'avant.

Ces difficultés, que tout le monde peut rencontrer face à ces événements internationaux, touchent également les communes comme la nôtre, je fais allusion, bien sûr, à ces hausses de prix conséquentes, notamment celles de l'énergie et des matériaux. Malgré tout, nous avons choisi, pour ne pas pénaliser les Briérois, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Mais, par ailleurs, nous avons engagé un programme de diminution des consommations d'électricité et de gaz (pour le chauffage) au sein de bâtiments communaux et de l'éclairage public. De plus, tous les postes de dépenses seront analysés afin de garantir, à la commune, une capacité d'autofinancement qui lui permettra de continuer à œuvrer pour son avenir et maintenir ses projets.

Vous avez pu le voir, la 3ème phase de l'aménagement de notre centre bourg a été réalisée en partie, la seconde le sera après la construction de la maison médicale qui nous permettra de terminer totalement cette place centrale de notre village. Les événements, que j'ai évoqués quelques lignes au-dessus, sont venus, également, perturber la réalisation de ce projet tant sur le plan du calendrier de son exécution que sur le plan financier. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin les précisions sur l'avancement de ce chantier.

Tous les chantiers en cours ou projets sont également développés dans ce bulletin et la vie de notre commune redémarre après ces deux années de covid :

- Travaux des ralentisseurs aux Loudonneaux, travaux rue et impasse de Lisborde etc.
- Les écoles ont retrouvé un rythme normal et ont pu accueillir le Directeur de l'Académie (voir article dans ce bulletin).
- L'arrivée au sein de notre commune de nouveaux commerçants (auto-école, carrefour contact), l'agrandissement du bar de la place sont des marqueurs de l'attractivité de notre commune en matière d'économie.
- La saison culturelle a repris avec ses spectacles.

Les associations ont repris leurs activités.



Je profite de ces quelques lignes pour féliciter les dirigeants de ces associations qui ont besoin de soutien et d'aide pour remobiliser tous les membres adhérents de chacune d'entre elles pour relancer leur fonctionnement. J'invite d'ailleurs tous nos concitoyens à participer à toutes les manifestations qui sont organisées par ces associations et celles de la commune afin que nous conservions au sein de notre commune ce tissu associatif qui en fait sa richesse et qui rend la vie plus conviviale dans un village comme le nôtre.

En attendant, avec l'arrivée des beaux jours, je vous souhaite de passer un bon été et de bonnes vacances.

Patrice Vernhettes  
Maire de Saint Mars la Brière

## Votre mairie Contacts et horaires

36 Rue de Paris  
72470 Saint-Mars-la-Brière

☎ 02 43 89 70 23

✉ [contact@smlb.fr](mailto:contact@smlb.fr)

🌐 [www.saint-mars-la-briere.fr](http://www.saint-mars-la-briere.fr)

LUNDI

14h - 17h30

MARDI

9h - 12h

15h - 18h

MERCREDI / VENDREDI

9h - 12h

15h - 17h30

JEUDI / SAMEDI

9h - 12h

# Vie municipale

## Vœux du Maire

**Patrice Vernhettes, Maire,**  
présentera ses vœux aux habitants,  
le vendredi 13 janvier 2023  
à 19 heures, à l'Espace du Narais.

**Vous êtes les bienvenus(es) !**

## Mouvement de personnel



M. Sylvain CHEVALLIER, Chef d'équipe Service Technique a quitté la Commune, il est remplacé par M. Rachid BASMI.



Autres départs :

- Guylène GALLET
- Ludovic CABARET
- Laurent GUY

Pour ces 3 agents, le recrutement est en cours.

## Départ en retraite



Après 40 ans de service au sein de la Commune, durant lesquels elle a gravi tous les échelons, Jocelyne BRETEAU, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous lui souhaitons une agréable retraite entourée de ses proches.



# Commémorations

## Commémoration du 8 Mai



C'est la loi du 7 mai 1946 qui pose le principe de la commémoration de la victoire.

Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes. Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe.

Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

C'est sous un soleil radieux que nous nous sommes retrouvés pour la cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945 en présence, pour leur 1ère sortie officielle, d'élus du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) mis en place en début d'année. Océane, Lucas et Élise ont déposé les gerbes au Monument aux Morts et au Cimetière, Nawelle a lu un texte proposé par l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre) sous l'œil attentif du public. Tous ont eu à cœur de mener à bien leur mission de jeunes élus.

À la fin de cette cérémonie de commémoration, tout le public s'est rendu à l'Espace du Narais pour partager brioche et verre de l'amitié. ☺



## Cérémonie de citoyenneté



Le 25 mars dernier, les jeunes majeurs nouvellement inscrits sur les listes électorales de la Commune ont été invités à participer à la 1ère Cérémonie de citoyenneté de Saint Mars la Brière.

Au cours de cette cérémonie, M. le Maire les a félicités pour leur présence, 1er signe d'une volonté de participer à la vie républicaine de leur pays puis il leur a remis leur première carte d'électeur ainsi que leur livret du citoyen.

La soirée s'est achevée autour du verre de la ...citoyenneté ! ☺

# Journée citoyenne

## Retour à la tradition

Sous un soleil radieux, grâce à l'implication d'une soixantaine de Briéroises et Briérois, notre journée citoyenne a renoué avec le succès après deux longues années d'interruption due notamment au contexte sanitaire.

Après le café d'accueil du matin et la traditionnelle photo avec leur beau tee-shirt, petits et grands ont rejoint leur pilote et se sont mis au travail sur leur lieu d'action. Une dizaine d'ateliers était disséminé, ici et là, sur le territoire communal.

Les enfants confiés à l'équipe d'encadrement ont planté des fleurs dans les jardinières et confectionné un composteur sous la houlette d'une pro du bricolage – Félicitations à eux pour l'embellissement de notre école maternelle et cette belle réalisation.

Comme par le passé, les équipes de nettoyage des bords de route n'ont pas chômé. Les 4 sites de ramassage des déchets : Centre bourg, Route de l'Huisne, Hameau de St Denis du Tertre, Hameau des Loudonneaux ont, encore et toujours, eu besoin d'un bon déblayage – Les sacs poubelles sont toujours plus que remplis de débris inimaginables. Un grand merci à ces volontaires. À quand plus de civisme de la part de nos concitoyens ?

Et en fin d'après-midi, bien fatigués, retrouvailles dans la joie pour le pot de la convivialité. Moments privilégiés pour renforcer les liens entre les habitants, toutes générations confondues.

Sans oublier notre équipe de ravitaillement qui, dans la matinée et l'après midi, vous ont distribué boissons fraîches ou chaudes à volonté, à l'écoute de votre bien-être.

Un grand merci à vous, les bénévoles pour votre participation, votre engagement, votre bonne humeur qui ont fait de cette journée, une réussite. Nous sommes fiers de vous. Ensemble, nous réussirons à nouveau. Nous comptons sur vous pour partager, à nouveau, cet intense et magnifique moment de convivialité.

À l'année prochaine pour poursuivre cet élan citoyen. ☺

L'Église St Médard a, elle aussi, droit à un petit coup de propre : balayage, époussetage, encaustiquage, ..... Merci à l'équipe pour l'attention apportée à notre église.

Nos panneaux de rues ont écopé d'un bon lessivage – Ils en avaient bien besoin – Seule équipe à avoir pu bénéficier de fraîches éclaboussures tout au long de la journée. Ils ont fait des envieux - Bravo !

Les itinéraires de randonnée, Hameau des Loudonneaux, ont été complétés – Coups de peinture sur les arbres, mais pas seulement – certains des bénévoles ont, eux aussi, été décorés !!! Super ....

Les sections Athlétisme et Football de l'USSM ont redonné un petit coup de neuf à leurs installations sportives respectives.

À midi, tous se sont rejoints, autour d'un repas en plein air préparé et concocté avec amour par une équipe de choc pour vous mettre du baume au cœur et vous remettre le pied à l'étrier pour reprendre vos activités. Atelier indispensable à notre survie !!! Chacun a pu et su apprécier à sa juste valeur, le travail de préparation effectué. Chapeau bas ...



# Finances communales

## Un budget 2022 de responsabilité !

Le conseil municipal a approuvé son budget lors de la séance du 23 mars 2022. Ce budget s'inscrit dans la continuité de l'ensemble des engagements de ce début de mandat, par le maintien d'une politique d'investissement ambitieuse et la volonté permanente de rationaliser nos dépenses de fonctionnement. Pour 2022, la construction de ce budget a pris en compte les éléments de contexte conjoncturel que nous connaissons toutes et tous.

Comme vous le savez, nous sommes actuellement confrontés à une hausse très importante de l'inflation. L'explosion du coût des matières premières, engendrée par un contexte international des plus incertains, grève le budget de nombreux ménages. Les prix s'en font ressentir tant en matière énergétique qu'en matière alimentaire.

Ces enjeux impactent également très fortement le budget de nos communes. Ainsi, concrètement, le conseil municipal a inscrit, au titre du budget 2022, la somme de 185 000 €, contre 120 000 €, l'année dernière pour honorer les dépenses énergétiques de la commune. Ce montant important, mais nécessaire, impose de revisiter nos modes de fonctionnement et, surtout, d'investir dans des technologies moins consommatrices d'énergie. C'est un défi du quotidien !

Par ailleurs, la reprise en régie de certaines missions externalisées doit permettre de

dégager de substantielles économies. C'est aussi, et peut-être surtout, reconnaître toute la valeur ajoutée des agents communaux, de leur connaissance du terrain et de leur professionnalisme.

Ce contexte morose témoigne donc du travail quotidien des élus et des services municipaux qui œuvrent pour un service public de qualité au juste coût et ce, dans l'intérêt permanent de l'ensemble des habitants.

Malgré tout, afin de préserver le pouvoir d'achat des Briérois, la commune a décidé, comme en 2021, de ne pas augmenter les taux de fiscalité concernant le foncier bâti et le foncier non bâti. La prudence reste de mise mais le report de l'excédent de fonctionnement de l'année antérieure (635 000 €) permet d'envisager l'année avec confiance. La commune maintient ainsi sa politique d'accompagnement du tissu associatif et son soutien actif auprès du CCAS, acteur essentiel à l'aide aux ménages les plus en difficulté.

En matière d'investissement, l'aménagement du centre bourg constitue l'opération phare qui est entré dans sa 3ème tranche. Ces investissements préparent l'avenir et contribuent à renforcer l'attractivité de la commune, à la fois économique, sociale et environnementale.

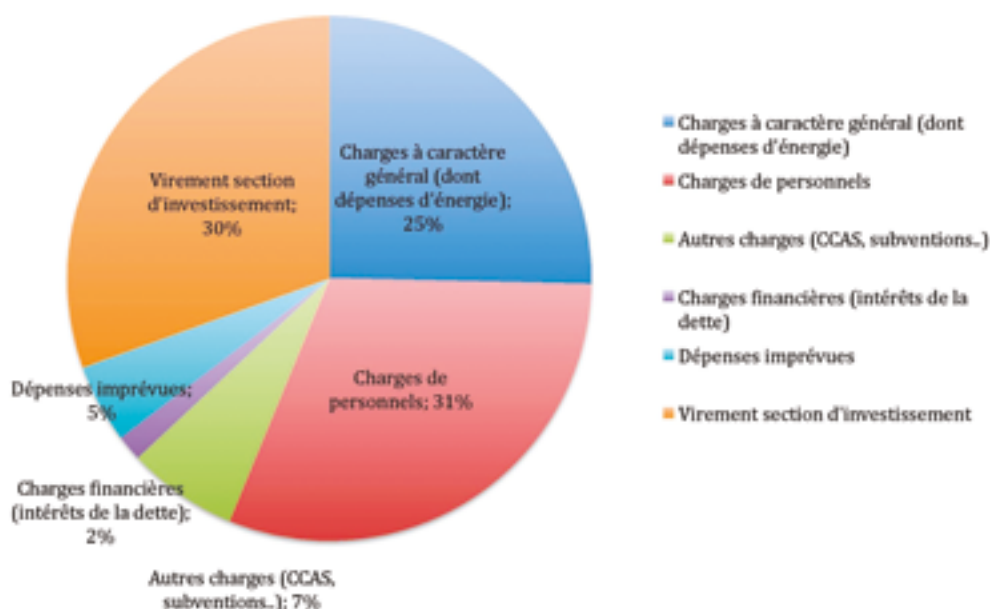
À ce titre, la commune a institué, fin 2021, la technique dite des AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de paiement) qui permet de disposer d'une lecture financière et comptable pluriannuelle de nos investissements les plus importants.

Elle rend plus lisible notre exécution budgétaire et offre l'intérêt de reporter automatiquement sur l'année suivante les crédits inscrits non dépensés de l'année. Enfin, elle permet, d'ores et déjà, d'anticiper et préparer l'avenir à court terme par la réalisation de notre maison médicale tant attendue et des futurs commerces qui sortiront de terre d'ici un à deux ans.

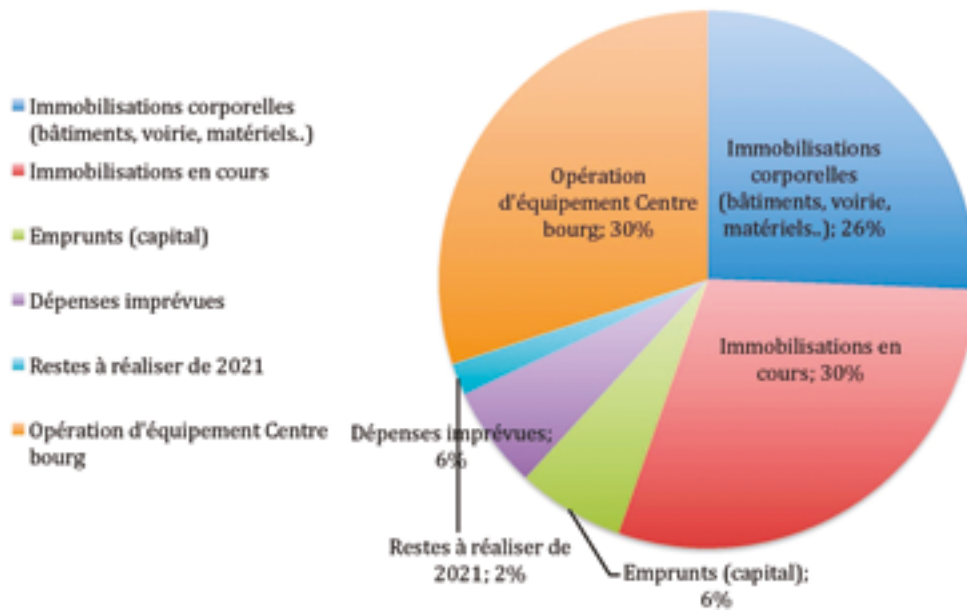
Naturellement, l'aménagement du centre bourg ne constitue pas la seule opération d'investissement inscrite au budget ! L'entretien de nos équipements (écoles, sites sportifs, voirie...) demeure une priorité afin de maintenir une saine gestion de notre patrimoine communal tout en anticipant les dépenses incompressibles inhérentes à toute collectivité.

Le budget 2022 s'inscrit donc dans un contexte de responsabilité, de prudence mais qui ne doit pas néanmoins brider les investissements nécessaires au développement de notre commune, au profit de chacune et de chacun d'entre vous. 🗣️

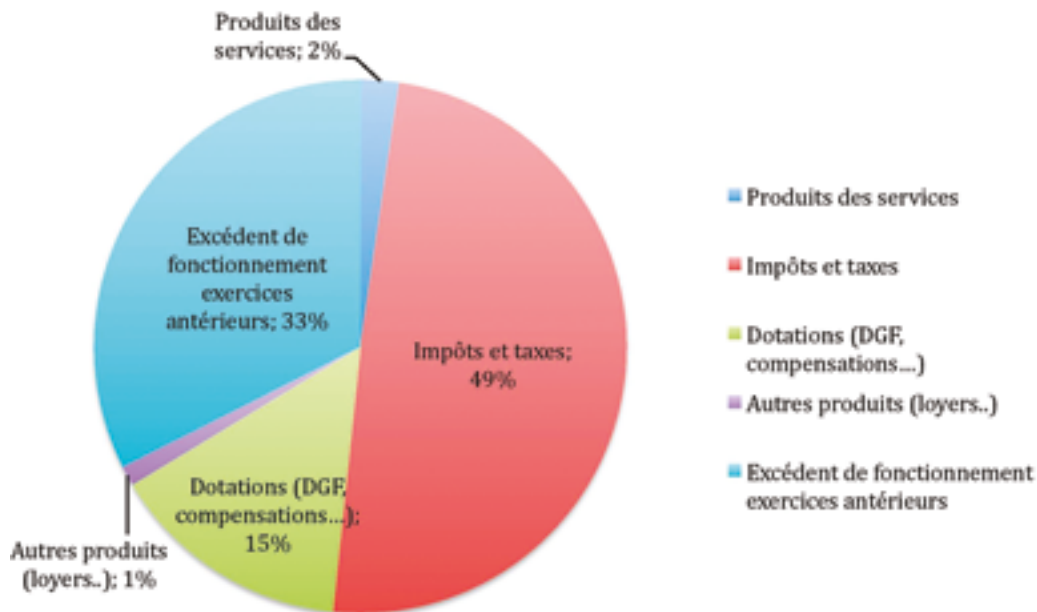
## Total Dépenses de fonctionnement Budget primitif 2022 (3 274 122 €) dont :



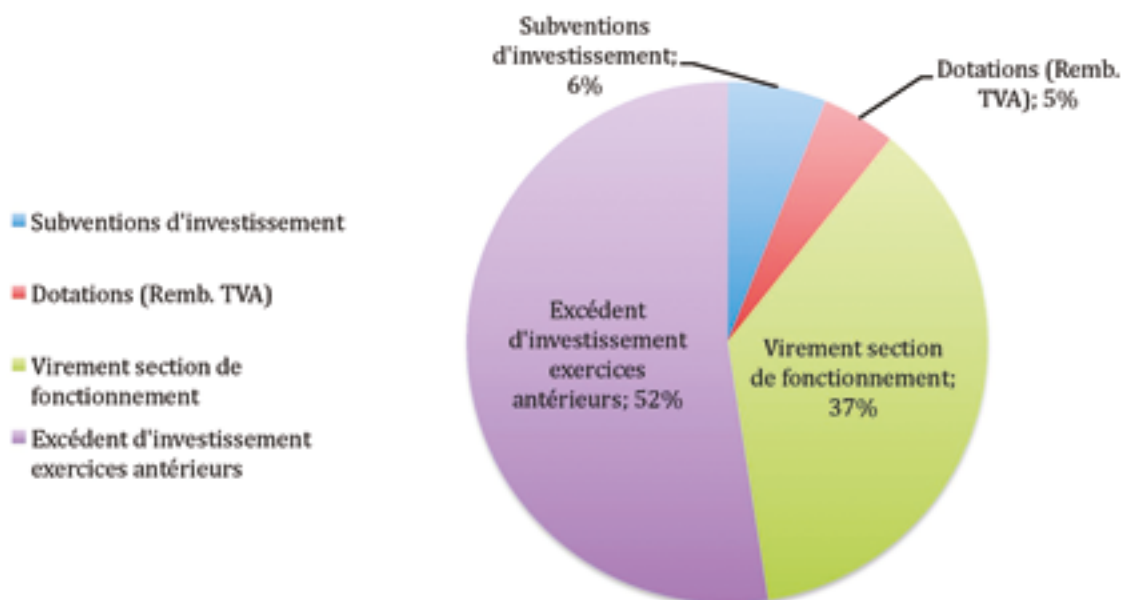
Total Dépenses d'investissement Budget primitif 2022 (3 107 488 €) dont :



Total Recettes de fonctionnement Budget primitif 2022 (3 274 122 €) dont :



Total Recettes d'investissement Budget primitif 2022 (3 107 488 €) dont :



## Rencontres de quartiers



Après une longue période d'interruption, en raison notamment du contexte sanitaire, les rencontres de quartiers ont repris au 1er trimestre 2022, sur différents secteurs de la Commune : les Loudonneaux, Lisborde, St Denis du Tertre, L'Ouserie, La Chesnaie et le Centre Bourg.

Ces moments d'échange privilégiés sont ouverts à tous les Briérois et Briéroises. Vous en êtes informés grâce aux flyers dans vos boîtes aux lettres, mais aussi grâce au panneau lumineux, à l'application IntraMuros, au commun'infos et au site internet de la commune.

Contact, proximité et lien social sont les maîtres mots de ces rencontres et sont indissociables de cette citoyenneté active. Elles permettent aux Briérois, Briéroises d'exprimer leurs préoccupations et leurs besoins. Tous les sujets peuvent être abordés : civisme, sécurité, animations, communication, voirie...

Ces rencontres permettent également, à la Municipalité, de faire le point sur les projets en cours, l'actualité du quartier, de débattre sur les priorités et de présenter les projets et opérations à venir.



Il est primordial pour la Municipalité de vous consulter, de vous écouter, de comprendre les problématiques, de proposer des solutions et de vous associer aux décisions qui vous concernent, dans un esprit de participation.



## Accueil nouveaux arrivants

Le 03 juin 2022, s'est déroulée pour la 1ère fois à Saint Mars la Brière, la réception d'accueil des nouveaux arrivants. En raison des 2 années de crise sanitaire, les invitations avaient été adressées aux foyers qui se sont fait recenser en Mairie, depuis le début de l'année 2022.

Au cours de cette réception, les personnes présentes ont pu faire connaissance avec les représentants des associations culturelles et sportives et les commerces et artisans qui avaient répondu favorablement à l'invitation mais également avec les délégués du service « Relation Client » de la SNCF et ALEOP.

À l'issue, les nouveaux arrivants, se sont vu remettre par M. le Maire le livret d'accueil de Saint Mars la Brière accompagné d'un disque de stationnement « zone bleue » à l'effigie de la Commune.

La soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié.





# Résultats présidentielles 2022

## SAINT MARS LA BRIÈRE PRÉSIDENTIELLES 2022 1er TOUR DE SCRUTIN

	1er Bureau		2ème Bureau		TOTAL	
<b>INSCRITS</b>	1116	100%	921	100%	2037	100%
<b>VOTANTS</b>	816	73,12%	690	74,92%	1506	73,93%
<b>BLANCS</b>	22	2,70	14	2,03%	36	2,39%
<b>NULS</b>	3	0,37%	4	0,58%	7	0,46%
<b>SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>	791	96,94%	672	97,39%	1461	97,01%
	<b>Voix</b>	<b>%</b>	<b>Voix</b>	<b>%</b>	<b>Voix</b>	<b>%</b>
ARTHAUD Nathalie	12	1,52%	2	0,30%	14	0,96%
ROUSSEL Fabien	21	2,66%	27	4,02%	48	3,29%
MACRON Emmanuel	178	22,56%	177	26,34%	355	24,30%
LASSALE Jean	23	2,92%	23	3,42%	46	3,15%
LE PEN Marine	288	36,50%	199	29,61%	487	33,33%
ZEMMOUR Éric	33	4,18%	42	6,25%	75	5,13%
MÉLENCHON Jean-Luc	122	15,46%	103	15,33%	225	15,40%
HIDALGO Anne	7	0,89%	20	2,98%	27	1,85%
JADOT Yannick	31	3,93%	31	4,61%	62	4,24%
PÉCRESSÉ Valérie	39	4,94%	31	4,61%	70	4,79%
POUTOU Philippe	9	1,14%	11	1,64%	20	1,37%
DUPONT-AIGNAN Nicolas	26	3,30%	6	0,89%	32	2,19%

## SAINT MARS LA BRIÈRE PRÉSIDENTIELLES 2022 2ème TOUR DE SCRUTIN

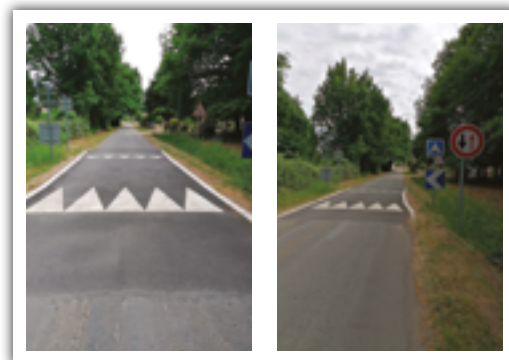
	1er Bureau		2ème Bureau		TOTAL	
<b>INSCRITS</b>	1116	100%	921	100%	2037	100%
<b>VOTANTS</b>	827	74,10%	684	74,27%	1511	74,18%
<b>BLANCS</b>	40	3,58%	54	5,86%	94	4,61%
<b>NULS</b>	18	1,61%	10	1,09%	28	1,37%
<b>SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>	769	68,91%	620	67,32%	1389	68,19%
	<b>Voix</b>	<b>%</b>	<b>Voix</b>	<b>%</b>	<b>Voix</b>	<b>%</b>
MACRON Emmanuel	312	40,57%	327	52,74%	639	46,00%
LE PEN Marine	457	59,43%	293	47,26%	750	54,00%

## Comptes rendus des conseils municipaux

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie :  
[www.saint-mars-la-briere.fr](http://www.saint-mars-la-briere.fr), rubrique les «conseils municipaux».

# Travaux divers

1. Les ralentisseurs-écluses avec plateaux ont été réalisés sur les parties qui étaient les plus rapides du hameau des Loudonneaux. Le résultat est plutôt très satisfaisant pour les habitants.



2. L'aménagement de la tranche 1 de la phase 3 du centre bourg (place piétonne) commencé en octobre 2021 est terminé.



Pose du nouveau transformateur ENEDIS et pose des pavés dans les rues des Miracles et de la Coquellerie



Coulage du béton et vue de la place avant la pose du mobiliers urbain

3. Des travaux d'aménagement de l'impasse du Génie sont en cours : stabilisation de l'impasse, renforcement des réseaux eaux pluviales, curage des fossés et gravillonnage de la route.

4. Aménagement de l'impasse de Lisborde : places de stationnement, trottoirs, espace de contournement seront réalisés ainsi que le revêtement de la chaussée. La continuité du trottoir de la rue de Lisborde sera aussi réalisée.

5. L'église a subi un démoussage de la toiture ainsi qu'un traitement contre les lichens et la mousse sur les murs extérieurs.



# Renouvellement matériel

---

1. Tracteur tondeuse avec débroussailluse en remplacement d'un matériel devenu obsolète. Cet investissement répond aux besoins des agents afin de réduire la pénibilité. Il est compatible pour les différents travaux de la collectivité.



2. Robots de tonte pour terrains de foot : cet investissement répond à une meilleure gestion des tontes qui étaient effectuées jusqu'à présent par un prestataire extérieur.

3. Véhicules : renouvellement de 3 véhicules plus adaptés aux nécessités de service et afin de permettre à nos agents de travailler en toute sécurité avec du matériel répondant aux différentes interventions.



# Pose de la table d'orientation du site de la Chapelle de Saint Denis du Tertre

---

Cette table d'orientation permettra aux visiteurs de se repérer dans le panorama qui s'offre devant la chapelle. Cet équipement a été co-financé par l'association « les Amis du Site de Saint Denis du Tertre ».



# Commerces et activités



## Auto-École Samuelle

**AUTO ÉCOLE SAMUELLE, à votre service pour vos cours de code et de conduite à Saint-Mars-la-Brière.**

Notre auto-école propose à ses élèves un suivi personnalisé et professionnel, adapté au caractère et aux aptitudes de chacun.

L'objectif de AUTO ÉCOLE SAMUELLE est de proposer aux habitants de Saint-Mars-la-Brière et des environs, les services d'une auto-école familiale et dynamique, où les personnes souhaitant se former à la conduite se sentent à l'aise.

Notre auto-école de proximité vous permet de vous former à la conduite, et de vous préparer aux épreuves du code et du permis de conduire dans les meilleures conditions pour mettre toutes les chances de votre côté.

Formations proposées : Permis B traditionnel, conduite accompagnée et supervisée, cours de code et série de code avec enseignant, stages codes pendant vacances scolaires, perfectionnement (manœuvres, remise à niveau).

Pour fêter son ouverture prochaine, AUTO ÉCOLE SAMUELLE propose des bons de parrainage qui seront distribués à chaque inscription... Et, pour les premiers inscrits, la possibilité de passer leur permis en accéléré !

N'hésitez pas à nous contacter dès à présent pour plus de renseignements sur ces offres. 📞

## Carrefour Contact

En mars 2022, la nouvelle enseigne « CARREFOUR CONTACT » a ouvert ses portes à Saint Mars la Brière, au 72 rue de Paris, en lieu et place de l'ancien LEADER PRICE. 📍



## Café de la Place

Le Café de la Place fait peau neuve !

Pendant la durée des travaux, l'accueil des clients continue à 2 pas de la Place, rue de la Coquellerie, dans le bar-guinguette, il suffit de suivre la flèche... Toute l'équipe est au rendez-vous. 📍



**Vous êtes nouvel artisan ou nouveau commerçant ? Faites-vous connaître en Mairie !**

# L'Atelier de Létice



**L'atelier de Létice** c'est la **couture**, la mode et les accessoires, mais pas que.

Je vous propose mes services de retouche vêtements, de tous les jours, changement de fermeture éclair, ourlet, rétrécissement de taille, agrandissement, transformation... ainsi que les retouches pour les robes de mariée.

**Petit entretien** ou réparation de machine à coudre.

Création d'accessoires, sacs, pochettes et de vêtements sur mesure.

Vous trouverez également du **zéro déchet**...

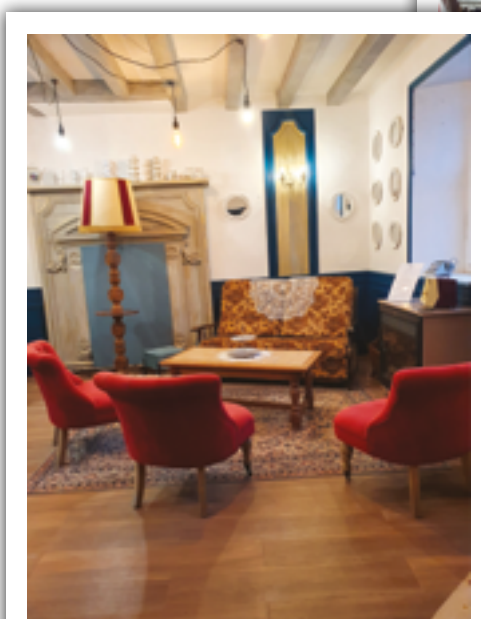
De la **seconde main** spécial **mariage**. La seconde main ce sont des vêtements d'occasion, déjà portés ou pas, ils sont en très bon état à des prix tout doux, vous trouverez des robes de mariée, cérémonie et quelques costumes. Vous pourrez acheter ou louer ces vêtements.

Venez apprendre ou vous perfectionner lors d'**ateliers couture** tous niveaux, pour petits et grands. Possibilité de **location** de machine et matériel.

L'atelier de Létice vous proposera à la rentrée de septembre, en plus de tous ses services, **une boutique de créateurs**, vous pourrez découvrir plusieurs artisans locaux (confiture, confection, bijoux, boisson...) **nouveau concept nouvelle boutique** et le P'tit Salon ... esprit vintage pour partager un moment de convivialité autour d'un café ou d'un thé.

Venez flâner dans la boutique et prenez le temps de faire une pause détente.

Vous avez les enfants, pas de problème ils auront de quoi s'amuser avec de la lecture, du coloriage ou des jeux de société. 🍷



Pour plus d'information  
rendez-vous à la boutique

**L'atelier de Létice**

17 rue de Paris 72470 Saint Mars la  
Brière

Horaires (à partir du 18/07/2022)

**Lundi 10h – 13h**

**Mardi au vendredi de 10H - 13H  
et de 14H - 18H**

**Samedi 10h – 16h**

Congés d'été du 1er août au 21 août

L'atelier de Létice

17 rue de Paris

72470 Saint Mars la Brière

06.33.11.93.52

[www.latelierdeletice.com](http://www.latelierdeletice.com)

# Incivilités

1. La collectivité va mener une campagne contre les dépôts d'ordures sauvages : «caméras de chasse» : limitation des incivilités sur la collectivité qui sont de plus en plus fréquentes.

**Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 68 € à 1500€ .**



## BRUIT de voisinage



2. Bruit de voisinage :

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses gazon et pompes d'arrosage à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 16h00

Il en va du bon sens de chacun.

**Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 68 € à 180€ .**

3. Le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre de toutes matières.

**Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 68 € à 450€ .**



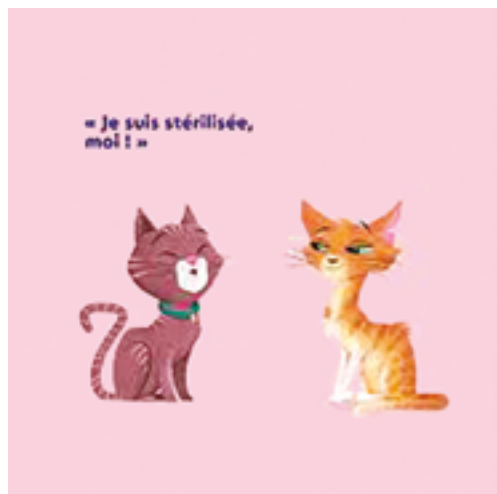
4. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

**En cas de non respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe**



# Campagne de stérilisation

---



La **campagne de stérilisation des chats errants** aura lieu du **2 novembre** au **15 novembre 2022**.

Vous avez des chats âgés de plus de 6 mois errants dans votre quartier, nous vous demandons de bien vouloir **les signaler à la mairie à partir du 1er octobre 2022**, tout signalement avant cette date ne pourra être pris en considération.

Les chats stérilisés sont identifiés et remis sur la commune. 📌

# Terre de Jeux

---

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif (fédérations, CROS-CDOS, CTOS) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux.

Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les collectivités labellisées s'engagent à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport. Les actions auxquelles s'engagent les labellisés sont adaptées à leur taille et à leurs moyens : des actions simples pour les plus petites communes, des actions plus élaborées pour les régions ou Fédérations par exemple.

Ces actions s'articulent autour de 3 objectifs :

- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population.

Par exemple : organiser une zone de retransmission des compétitions pendant les Jeux accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Mettre plus de sport dans le quotidien : à l'école, dans la rue, etc.

Par exemple : organiser des séances de sport à destination des élus et agents de la collectivité.

- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire.

Par exemple : désigner un référent Paris 2024 dans la collectivité, diffuser les informations sur Paris 2024 dans les supports de communication de la collectivité. 📌





# Vie scolaire

## Dispositif petits déjeuners

Le dispositif « Petits Déjeuners », à l'initiative du Ministère de l'Éducation Nationale doit participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée. Ce repas est indispensable à une concentration et une disponibilité pour les apprentissages scolaires.

Le projet s'inscrit dans le "Parcours Santé" qui doit être travaillé à l'école, en lien avec d'autres enseignements (l'alimentation, l'hygiène, les soins dentaires, le sommeil, les produits biologiques, la découverte du goût...).

Le but est de faire prendre conscience aux enfants que le petit déjeuner est important mais qu'il peut être varié.

Sur la Commune, le dispositif s'est déroulé en 2 phases de 8 semaines chacune :

- 1ère phase de janvier à avril pour le cycle 2 (CP – CE1)
- 2ème phase d'avril à début juillet à pour le cycle 3 (CE2 – CM1 et CM2).

L'approvisionnement et la préparation de ces petits déjeuners sont assurés par le personnel de la restauration scolaire.

À cette occasion, la Municipalité de Saint Mars la Brière a offert à chacun des élèves de l'école élémentaire, un « écocup » qui a été remis officiellement aux enfants du 3ème cycle, le vendredi 20 mai par M. le Maire, en présence M. MONBRUN, Inspecteur de l'Éducation Nationale. 🍷



## Visite du Directeur de l'academie - M. Mathias Bouvier

Le 17 mars 2022, le nouveau Directeur d'Académie, M. Mathias BOUVIER, est venu remettre en mains propres aux enseignants, un kit d'éducation physique et sportive quotidienne (ballons – cerceaux – plots – etc...).

L'école Claude Chappe de St Mars a été sélectionnée parmi les 100 écoles qui ont candidaté. 🍷





# Tarifs restauration scolaire année 2022/2023

	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS	P.A.I. * Base repas / 2
TRANCHE 1	<600,00 €	1,00 €	1,00 €
TRANCHE 2	600,00 € à 799,99 €	3,03 €	1,52 €
TRANCHE 3	800 € à 1 099,99 €	3,46 €	1,73 €
TRANCHE 4	1 100,00 € à 1 499,99 €	3,92 €	1,96 €
TRANCHE 5	>= 1 500,00 €	4,32 €	2,16 €

\*P.A.I. : (Projet d'Accueil Individuel) Dispositif mis en place avec le médecin de l'Éducation Nationale pour les enfants atteints de maladie spécifique.

OCCASIONNEL ENFANTS	4,88 €
ADULTE	5,75 €

## Charte de vie – Restauration scolaire

Cette charte a été établie afin que le temps du midi (repas et récréation) se déroule dans de bonnes conditions. Les enfants ont le droit de jouer, s'amuser, rigoler mais certaines règles sont à respecter.

	JE PEUX LE FAIRE	JE NE PEUX PAS LE FAIRE
<b>RESPECT TOLÉRANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je respecte le personnel du restaurant scolaire et les agents de service.</li> <li>- Je respecte les autres enfants en acceptant les différences de chacun.</li> <li>- Je respecte la cantine, les locaux de l'école et la cour de récréation.</li> <li>- Je respecte la nourriture et l'eau.</li> <li>- Je respecte le matériel que l'on met à ma disposition.</li> <li>- Je suis poli avec tout le monde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je ne me bagarre pas.</li> <li>- Je n'insulte pas les autres.</li> <li>- Je ne crache ni sur les autres ni par terre.</li> <li>- Je ne joue pas avec la nourriture et l'eau.</li> <li>- Je ne vole pas les affaires des autres.</li> <li>- Je ne joue pas avec les vêtements.</li> <li>- Je n'abîme pas les arbres.</li> </ul>
<b>SÉCURITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me range dans le calme avant d'entrer et sortir de la cantine.</li> <li>- Je me tiens correctement à table.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je ne me lève pas de table.</li> <li>- Je ne me bascule pas sur les chaises.</li> <li>- Je ne bouscule pas les autres.</li> <li>- Je ne jette pas de pierres.</li> <li>- Je n'apporte pas d'objets dangereux, même factices.</li> <li>- Je n'apporte ni bijoux, ni valeurs de quelque sorte que ce soit.</li> <li>- Je ne sors pas de l'école.</li> </ul>
<b>HYGIÈNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me lave les mains avant et après le repas.</li> <li>- J'aide au rangement de la table.</li> <li>- Je tire bien la chasse d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je ne rentre pas à la cantine avec les mains sales.</li> <li>- Je ne mange pas avec les mains.</li> <li>- Je ne mets pas de nourriture par terre.</li> <li>- Je ne mange ni chewing-gum, ni bonbons.</li> <li>- Je ne bouche pas les toilettes.</li> </ul>
<b>SOLIDARITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je mange dans le calme.</li> <li>- Je me sers en fonction de mon appétit mais je partage en respectant la part de chacun.</li> <li>- J'essaie de goûter à tous les aliments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je ne gaspille pas la nourriture et l'eau.</li> <li>- Je n'accuse pas mes camarades.</li> <li>- Je ne crie pas dans la cantine.</li> </ul>

La charte de vie a été réalisée en collaboration avec Sylvie VERNHETTES, Responsable de la restauration scolaire. Elle est annexée au règlement du restaurant scolaire.

# Vie scolaire

## Le Conseil Municipal Jeunes



Après les élections du 22 janvier 2022, le Conseil Municipal Jeunes a été installé le 26 février :

KRINCHET Océane	4ème	Mairesse
CHAUVIN Tino	CM2	Adjoint
FAUCHARD Anaïs	5ème	Adjointe
BENARD - VIAL Nawelle	4ème	Adjointe
CAROU Teïla	6ème	Conseillère
CHESNIER Lucas	6ème	Conseiller
DIGUER Léo	CM1	Conseiller
LANDAIS Élise	CM1	Conseillère
PAPIN Thibault	5ème	Conseiller
RIBAULT Maïlie	CM1	Conseillère
ZELDIN Zoé	CM2	Conseillère

Leur 1ère action a été d'organiser pour tous les enfants de Saint Mars la Brière, du CP à la 3ème, une chasse au trésor. Une belle réussite, sous le soleil, pour les 32 participants répartis en 4 équipes.

Au bout d'une heure, après résolution d'énigmes et épreuves sportives, l'équipe des Chevaliers découvrait le trésor. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter pour le plaisir de chacun. 🍌



# L'école maternelle des Hauts Champs

L'école maternelle a accueilli cette année 67 enfants répartis en 3 classes (classe de PS avec Mme Heinze, directrice, classe de MS/GS avec Mme Ganeray et classe de MS/GS avec Mme Huet).

Cette année, encore placée sous le signe du Covid et des différents protocoles, se termine sous les plus beaux auspices puisque la reprise d'avril s'est faite « sans protocole ». L'année a été rythmée par différents thèmes de travail communs à toutes les classes : la météo, les maisons, le bonhomme de pain d'épices, les oiseaux et pour finir le jardin et les petites bêtes.

Nous avons pu mettre en place des spectacles, des animations, des séances de cinéma et nous terminons avec une sortie au zoo de Spay pour toute l'école.

Le magnifique bonhomme Carnaval réalisé par les enfants début 2020 a pu être brûlé : merci à l'association « La Tribu Briéroise » pour l'organisation du Carnaval (tant attendu) qui fut un beau succès. Nous avons participé au Téléthon en vendant des étoiles de Noël en bois décorées par les enfants : 217 étoiles ont été réalisées et 655.50€ ont été reversés au Téléthon. Merci encore à tous.

C'est avec une note festive que cette année scolaire se termine : la kermesse organisée par la Tribu Briéroise où chaque classe a présenté une petite danse.

Nous remercions tout particulièrement Jocelyne Breteau qui fut ATSEM 40 ans à l'école maternelle : le 22 mars fut son dernier jour d'école avant de profiter pleinement de sa retraite que nous lui souhaitons la plus longue et la plus heureuse possible. Plus de 1000 enfants de Saint Mars la Brière auront profité de sa bienveillance et de sa gentillesse. ☺

La rentrée scolaire se fera le  
Jeudi 1er septembre.  
Pour tous renseignements,  
s'adresser par mail à l'adresse  
suivante :

[ce.0720746V@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720746V@ac-nantes.fr)



# L'École Élémentaire Claude Chappe

L'école élémentaire Claude Chappe a accueilli cette année 176 élèves, répartis sur 7 classes.

L'année scolaire 2021-2022 a été à nouveau rythmée par la crise sanitaire, mais l'assouplissement des mesures a permis de mener des projets au sein de l'école, mais aussi à l'extérieur :

- Initiation à la musique avec la galerie sonore d'Angers
- Intervention de Mme Duong (diplômée universitaire de musique) tous les jeudis de l'année, avec un spectacle prévu au mois de juin
- Projection d'un film avec Cinéambul
- Fabrication de maquettes
- Activités sportives en partenariat avec des clubs : handball, tennis, natation, cyclisme
- Promotion de l'activité physique avec l'obtention de petit matériel de sport permettant la mise en place de parcours sportifs sur la cour de récréation
- Carnaval avec une journée déguisée

- Prévention aux risques d'Internet avec la gendarmerie
- Intervention de l'infirmière scolaire dans le cadre de l'éducation à la santé
- Animation « Syvalorm » sur les matières 1ères et le recyclage
- Sorties pédagogiques prévues en fin d'année au Carré Plantagenêt, le musée de la musique de Montoire-sur-le-Loir, musée de Tessé, château de Versailles, château de Chinon

Grâce aux subventions à la fois de la Mairie et l'État, notre établissement a pu s'inscrire au projet « petits déjeuners à l'école », dans le cadre des parcours santé et citoyen.

Nous remercions la municipalité et son personnel qui permettent à l'école de fonctionner au quotidien. ☺

Pour tous renseignements,  
s'adresser par mail à l'adresse  
suivante :  
[ce.0720744t@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720744t@ac-nantes.fr)

# Lettre d'information aux parents

## Evolution des tarifs enfance jeunesse

**V**otre enfant fréquente de manière régulière ou occasionnelle le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes.

La volonté de la Communauté de Communes est de maintenir un service de qualité pour toutes les familles du territoire. Dans ce but, les élus travaillent depuis plusieurs mois sur les tarifs des différentes actions du service Enfance Jeunesse (Accueil périscolaire, mercredis périscolaires, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Anims'Ados, Séjours), en veillant à conserver un équilibre budgétaire permettant de maintenir la participation globale de la Communauté de Communes au financement du service (subvention d'équilibre).

Pour mener à bien ce projet, la commission Enfance Jeunesse, la commission Finances, composée des élus du Territoire, ont simultanément et conjointement mené les travaux pour étudier plusieurs possibilités tarifaires. La solution retenue a été adoptée par le Conseil Communautaire du 7 avril 2022.

À compter du 8 juillet 2022, la nouvelle grille tarifaire sera applicable à toutes les actions du Service Enfance Jeunesse avec une modulation comportant 7 tranches selon le quotient familial des familles.

Les nouveaux tarifs applicables en juillet 2022 sont disponibles auprès des équipes d'animation et téléchargeables sur [www.cc-gesnoisbilurien.fr](http://www.cc-gesnoisbilurien.fr)



Le QF CAF présente notamment les caractéristiques suivantes :

- il intègre l'ensemble des revenus de la famille (salaires et prestations sociales) ;
- il tient compte de certaines particularités (handicap, familles monoparentales) ;
- il est actualisé à chaque évolution de la situation familiale ;

# Grilles tarifaires des services périscolaires et séjours

Tarifs enfance - jeunesse à compter du 08 juillet 2022 CDC Le Gesnois Bilurien

CDC Le Gesnois Bilurien		Accueil Périscolaire matin	Accueil Périscolaire soir goûter compris
		Tarif % h	Tarif % h
1	QF moins de 500	0,46 €	0,50 €
2	QF 501-700	0,57 €	0,62 €
3	QF 701 - 900	0,68 €	0,74 €
4	QF 901- 1100	0,79 €	0,86 €
5	QF 1101 - 1300	0,90 €	0,98 €
6	QF 1301 - 1500	1,01 €	1,10 €
7	QF >1500	1,12 €	1,22 €

Mercredis Périscolaires			
9h/17h avec repas	1/2 journée matin ou après midi	repas	péri sur site
12,19 €	4,54 €	3,11 €	0,48 €
13,11 €	4,95 €	3,22 €	0,60 €
14,03 €	5,35 €	3,34 €	0,71 €
14,95 €	5,75 €	3,45 €	0,83 €
15,87 €	6,15 €	3,57 €	0,94 €
16,79 €	6,56 €	3,68 €	1,06 €
17,71 €	6,96 €	3,80 €	1,17 €

Hors CDC		Accueil Périscolaire matin	Accueil Périscolaire soir
		Tarif % h	Tarif % h
1	QF moins de 500	0,58 €	0,64 €
2	QF 501-700	0,72 €	0,78 €
3	QF 701 - 900	0,86 €	0,94 €
4	QF 901- 1100	0,99 €	1,08 €
5	QF 1101 - 1300	1,12 €	1,22 €
6	QF 1301 - 1500	1,27 €	1,38 €
7	QF >1500	1,41 €	1,54 €

9h/17h avec repas	1/2 journée matin ou après midi	repas	péri sur site ou itinérant
15,24 €	5,68 €	3,89 €	0,61 €
16,39 €	6,19 €	4,03 €	0,75 €
17,54 €	6,68 €	4,17 €	0,90 €
18,69 €	7,19 €	4,31 €	1,04 €
19,84 €	7,69 €	4,46 €	1,17 €
20,99 €	8,20 €	4,60 €	1,32 €
22,14 €	8,69 €	4,75 €	1,47 €

CDC Le Gesnois Bilurien	Séjours courts		Séjours de vacances Été		Séjours de vacances Hiver
	Tarif/journée	Tarif 5 jours / 4nuits	Tarif/ journée	Tarif 6 jours / 5 nuits	Tarif par séjour (6jours-5nuits)
1	25,20 €	126,00 €	28,00 €	168,00 €	272,00 €
2	26,60 €	133,00 €	29,40 €	176,40 €	288,00 €
3	28,00 €	140,00 €	30,80 €	184,80 €	304,00 €
4	29,40 €	147,00 €	32,20 €	193,20 €	320,00 €
5	30,80 €	154,00 €	33,60 €	201,60 €	336,00 €
6	32,20 €	161,00 €	35,00 €	210,00 €	352,00 €
7	33,60 €	168,00 €	36,40 €	218,40 €	368,00 €

CDC Le Gesnois Bilurien		9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs	Forfait 5 jours	repas	1/2 journée matin ou après midi	forfait 5 1/2 journées	péri-ahh tarif 1/2 h sur site
1	QF moins de 500	12,19 €	20,72 €	51,81 €	3,11 €	4,54 €	19,31 €	0,48 €
2	QF 501-700	13,11 €	22,29 €	55,72 €	3,22 €	4,95 €	21,02 €	0,60 €
3	QF 701 - 900	14,03 €	23,85 €	59,63 €	3,34 €	5,35 €	22,72 €	0,71 €
4	QF 901- 1100	14,95 €	25,42 €	63,54 €	3,45 €	5,75 €	24,44 €	0,83 €
5	QF 1101 - 1300	15,87 €	26,98 €	67,45 €	3,57 €	6,15 €	26,15 €	0,94 €
6	QF 1301 - 1500	16,79 €	28,54 €	71,36 €	3,68 €	6,56 €	27,86 €	1,06 €
7	QF >1500	17,71 €	30,11 €	75,27 €	3,80 €	6,96 €	29,57 €	1,17 €

Hors CDC		9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs	Forfait 5 jours	repas	1/2 journée matin ou après midi	forfait 5 1/2 journées	péri-ahh tarif 1/2 h sur site
1	QF moins de 500	15,24 €	25,91 €	64,76 €	3,89 €	5,68 €	24,13 €	0,61 €
2	QF 501-700	16,39 €	27,86 €	69,64 €	4,03 €	6,19 €	26,27 €	0,75 €
3	QF 701 - 900	17,54 €	29,82 €	74,53 €	4,17 €	6,68 €	28,41 €	0,90 €
4	QF 901- 1100	18,69 €	31,77 €	79,42 €	4,31 €	7,19 €	30,54 €	1,04 €
5	QF 1101 - 1300	19,84 €	33,73 €	84,31 €	4,46 €	7,69 €	32,68 €	1,17 €
6	QF 1301 - 1500	20,99 €	35,68 €	89,19 €	4,60 €	8,20 €	34,82 €	1,32 €
7	QF >1500	22,14 €	37,64 €	94,08 €	4,75 €	8,69 €	36,96 €	1,47 €

# Cet été tu fais quoi

## au Gesnois Bilurien



Service communautaire proposé par la CC Le Gesnois Bilurien



IPNS - Images : Freepik - Ne pas jeter sur la voie publique

[www.cc-gesnoisbilurien.fr](http://www.cc-gesnoisbilurien.fr)

ENFANTS & JEUNES

Accueils  
de loisirs

9

3 Journées  
temps forts

Anims'  
ados

2

3 Argent  
de poche

séjours

15





## Accueils de loisirs

9 SITES

### Ardenay-sur-Mérize

8 au 29 juillet  
ej.ardenaysurmerize@cc-gesnoisbilurien.fr

### Connerré

8 au 29 juillet / 16 au 31 août  
ej.connerré@cc-gesnoisbilurien.fr

### Lombron

8 au 29 juillet / 22 au 31 août  
ej.lombron@cc-gesnoisbilurien.fr

### Le Breil-sur-Mérize

8 au 29 juillet / 22 au 31 août  
ej.lebreilsurmerize@cc-gesnoisbilurien.fr

### Montfort-le-Gesnois

8 au 29 juillet  
ej.montfortlegesnois@cc-gesnoisbilurien.fr

### Torcé-en-Vallée

8 au 29 juillet  
ej.torceenvallee@cc-gesnoisbilurien.fr

## Juillet-Août :

### Bouloire

ej.bouloire@cc-gesnoisbilurien.fr

### Savigné-l'Évêque

ej.savigneleveque@cc-gesnoisbilurien.fr

### Saint-Mars-la-Brière

ej.saintmarslabriere@cc-gesnoisbilurien.fr



## TEMPS FORTS

19 et 20 juillet

Journées Jeux Olympiques

Public : 6-7 ans et 8-10 ans

29 juillet

Journée Récréative

Pour tous, à Lombron

## et si on campait ?

EN JUILLET

## Mini-camps

6-8 ans



2 jours et 1 nuit à Connerré

Renseignements auprès  
des accueils de loisirs

## Séjours

8-11 ans

9 départs

6 jours  
du lundi au vendredi

Destinations en Sarthe :

Tuffé / Lombron / Spay

11-17 ans

5 départs

6 jours

Destinations :

Lathus (86) / Saint-Coulomb (35)

14-17 ans

1 départ

dimanche 24 juillet  
6 jours

Road Trip J'irai dormir chez nous

Séjour sportif itinérant à vélo

PRÉINSCRIPTION  
en ligne  
jusqu'au 5 juin

Contact : sejours@cc-gesnoisbilurien.fr

11 - 18 ANS

## Les Anims' Ados

Accueils : Lombron et Savigné-l'Évêque  
Navettes depuis Bouloire et Connerré

Les dates : 8 au 29 juillet / 22 au 26 août

Contact : animsados@cc-gesnoisbilurien.fr

14 - 18 ANS

## Argent de poche

Dispositif qui offre la possibilité à des jeunes d'effectuer  
des petits chantiers en contrepartie d'une indemnisation de 75€.

3 chantiers en juillet :

Torcé-en-Vallée, du 25 au 29 juillet

Volnay, du 18 au 22 juillet

Saint-Mars-de-Locquenay, du 18 au 22 juillet

Contact : ebenoist@cc-gesnoisbilurien.fr

pour  
les ados

# Vie sociale

## Téléthon

En organisant une animation dans le cadre du Téléthon, nous faisons partie des dizaines de milliers de bénévoles qui se mobilisent aux côtés de l'AFM-TELETHON pour combattre les maladies neuromusculaires et les maladies rares.

**L'AFM-Téléthon et moi tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, leur aide à l'organisation de cette journée.** Ce soutien est essentiel pour atteindre l'objectif de guérir des malades et d'aider des malades au quotidien. Nous pouvons en être fiers, grâce à nous des malades voient leur vie changer.

Le Téléthon est un évènement de solidarité unique au monde par son ampleur, ses résultats et sa longévité.

Malgré la pandémie le repas fut à nouveau un succès 169 repas vendus dont environ 100 consommés sur place. L'animation fut appréciée, beaucoup de danseurs. Par contre, le succès des défis sportifs ne fut pas au rendez-vous, les responsables des associations athlétisme, vtt, basket se sont gelés à attendre les participants mais malheureusement personne n'est venu, ce constat est regrettable pour les organisateurs. **Un grand merci aux organisateurs des défis.**

Comment mobiliser les Briérois ? 2 flyers ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres, intra-muros, mails aux associations pour diffusion vers les adhérents, ... Bravo Loisirs du Temps Libre qui mobilise toujours beaucoup de randonneurs malgré l'absence de l'association Choral'in, qui n'a pas pu accompagner les marcheurs comme cela était prévu (pas assez de chanteurs).

Merci à l'association Temp'O qui a accepté de porter le contrat de l'AFM-Téléthon ainsi que les comptes de cette organisation.

Merci à tous les membres de la Gymnastique Briéroise toujours aussi nombreux à se mobiliser dans cette organisation.

L'école maternelle comme chaque année a vendu des petits objets fabriqués par des enfants pour un montant de 665 €.

**En totalité nous avons remis la somme de 2331,07€ à l'AFM-Téléthon.**

**Le contrat téléthon devant être porté obligatoirement par une association, à l'unanimité, il est décidé de confier cette organisation à une ou plusieurs associations. Elle-s- sera-seront soutenues par la mairie.**

**Le prochain téléthon aura lieu le 3 décembre 2022. Nous comptons sur votre participation.**

**Françoise Château, adjointe à l'action sociale est à votre écoute pour toutes difficultés rencontrées soit par téléphone ou sur rendez-vous.**

## Plan canicule

Vous êtes seul(e) et isolé(e) âgé(e) de plus de 65 ans ou un adulte handicapé ?

Vous êtes invité(e) à vous inscrire à la mairie sur le registre plan canicule. Il est fait appel au civisme de chacun. Si vous connaissez des personnes susceptibles de figurer sur ce fichier, il faut les en informer et les sensibiliser. Ce fichier permet de venir en aide aux personnes en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet.





# Actions sociales

## Repas des retraités

---



Tous les retraités Briérois sont invités à participer au repas organisé par le CCAS le dimanche **18 septembre 2022**. Il sera animé par Patrick Caron. Venez nombreux à ce temps de convivialité. 🍷

**Gratuit pour les + 70 ans**

**Pour les – 70 ans, tarif 2022 non voté (26 € en 2021)**

**Inscription en mairie avant le 9 septembre.**

**Vous n'avez pas de moyen de locomotion, un transport sera mis à votre disposition.**

## Gala des seniors organisé par la ville du Mans

---



Le Gala des seniors organisé par la ville du Mans se déroulera à la rotonde **le vendredi 21 octobre 2022**, transport en car pour un départ à 13 h 45 de l'Espace du Narais. Inscription en mairie avant le 30 septembre. 🍷



## Transport au marché de Connerré

Vous aimeriez aller au marché de Connerré mais vous n'avez pas ou plus de moyen de locomotion, le CCAS met à votre disposition un transport sur inscription en mairie. 🍷



## Difficultés financières

Vous rencontrez de grosses difficultés financières, l'épicerie sociale et solidaire de Montfort le Gesnois peut vous aider. «Les produits proposés ne sont pas donnés mais remis contre une participation financière (les prix de vente allant de 10% à 50% des prix moyens du marché).

Les produits proposés relèvent d'une alimentation quotidienne variée composée de fruits et de légumes, produits frais, épicerie ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien. L'épicerie sociale et solidaire permet ainsi un accès à une alimentation choisie, équilibrée et de qualité pour tous.» 🍷

### Épicerie Solidaire

23 grande rue

72450 MONTFORT-LE-GESNOIS

02.43.89.36.18

[epicerielepanier@cslares.fr](mailto:epicerielepanier@cslares.fr)

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 11h30



## SARTH'72, le restaurant à domicile



Afin de faciliter le maintien à domicile, le CCAS apporte son soutien à l'association Sarth'72 en accordant en totalité la subvention sollicitée à raison de 0,50€ par repas livré aux Briérois.

Soit l'année 2021 : 1316 € pour 2631 repas livrés.

Vous ou un de vos proches rencontrez des difficultés à faire vos courses ou à préparer vos repas. Alors pourquoi ne pas essayer les repas de Sarth'72. Vous choisissez le menu (potage, entrée, viande ou poisson, légumes ou féculents, fromage, dessert), possibilité d'avoir menu sans sel ou sans sucre.

**Prix du repas 11,70 €. Pour tous les bénéficiaires, une partie des frais de livraison est remboursé par le trésor public soit 50 %. Reste à charge 10,15€.**

**Contactez Sarth'72 Tél : 02.43.75.28.47**

## Complémentaire santé à prix négocié



Le CCAS a renouvelé pour un an la convention avec la société AXA qui s'est engagée à appliquer un tarif à - 25 % sur les contrats complémentaire santé.

**Contactez M. Vidis 06.62.42.18.93 – Agent situé à Connerré.** 🍷



# Programme d'activités du Centre LARES

Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Écoute et de Solidarité

---

Été 2022

Ateliers parents-enfants, sorties bowling, Papéa, patinoire

Retrouvez toutes les activités du Centre LARES sur le site de la Mairie de Saint Mars la Brière :

<http://www.saint-mars-la-briere.fr/listes/actions-sociales/>

Adhésion familiale obligatoire pour toute participation aux ateliers :

**8 € valable l'année civile**

Les activités sont prioritairement destinées aux habitants des communes adhérentes au Centre LARES : Ardenay sur Mérisse, Connerré, Fatines, le Breil sur Mérisse, Montfort le Gesnois, Nuillé le Jalais, Saint-Célerin, Saint-Corneille, Saint-Mars la Brière, Soultré, Surfonds, Torcé-en-Vallée et Tresson

**Nous nous réservons le droit d'annuler une programmation en cas de dégradation de la situation sanitaire actuelle ou faute d'un nombre suffisant de participants.**



**Informations et réservations :**

Angélique GUILLAUT

Référente familles parentalité

**Centre LARES**

1, place Jacques Moreau  
72450 MONTFORT-LE-GESNOIS

Tél : 02.43.76.70.25

Mail : [angelique.guillaut@cslares.fr](mailto:angelique.guillaut@cslares.fr)

 Parentalité Lares

Site : [cslares.fr](http://cslares.fr)

## Permanences & services au Centre LARES

Multi-Accueils	Loisirs Créatifs & Bien être
<p><b>Le Jardin des P'tits Loups</b> 02.43.57.05.80 St Corneille</p> <p><b>Les Queniaux</b> 02.43.89.47.44 Lombron</p>	<p><b>Atelier couture</b> avec Blandine de MONTGOLFIER Lundi matin 9h30 à 11h30 salle Thoury au 07.66.76.46.74</p> <p><b>Travaux d'aiguilles</b> avec Marie-Christine MOUY Jeudi de 14h à 16h</p> <p><b>Conversation anglaise</b> avec Alice HARVEY Tous les mercredis de 18h à 20h au Centre LARES</p> <p><b>Encadrement</b> avec Marie-Claude AFFICHARD Jeudi de 13h45 à 16h15 salle Thoury</p> <p><b>Naturopathie</b> avec Élisabeth MANGA sur rdv au 06.63.77.80.60</p> <p><b>Repair'Café</b> avec Christian 1er samedi de chaque mois salle Thoury</p> <p><b>Shiatsu</b> avec Nathalie LANDRY sur rdv au 06.82.90.77.20</p> <p><b>Sophrologie</b> avec Isabelle FLÉCHARD Jeudi de 19h45 à 20h45 salle Thoury au 06.51.90.24.14</p>
Services	
<p><b>Alcool Écoute</b> Dominique MAILLARD 2ème mardi de chaque mois 20h30 salle Thoury</p> <p><b>ASSISTANTE SOCIALE</b> S.MARQUENTIN Jeudi de 9h à 12h sur rdv au 02.43.89.50.29</p> <p><b>CARSAT</b> 3 premiers mardis de chaque mois sur rdv au 3960</p> <p><b>CIDFF</b> Mme GUILLOU 2ème et 4ème mardi de chaque mois 9h30 à 12h30 sur rdv au 02.43.76.70.25</p> <p><b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> 1ermardi et 3ème jeudi de chaque mois 9h à 12h sur rdv au 02.43.76.70.25</p> <p><b>Épicerie solidaire</b> Angélique GUILLAULT Vendredi 9h-12h 14h-18h Samedi 9h-12h</p> <p><b>ESSAIMAGE</b> M.BELLENFANT/Mme LEROYER 02.43.34.72.17</p> <p><b>FAMILLES RURALES</b> Mme FOUCAULT Mardi de 14h à 16h 02.43.39.75.01</p> <p><b>INALTA FORMATION</b> Mme HERSANT 02.43.80.37.28</p> <p><b>Lieu d'écoute</b> vendredi et samedi de 9h à 12h à l'épicerie solidaire (1er et 3ème samedi de chaque mois)</p> <p><b>MISSION LOCALE</b> LA FERTÉ BERNARD sur rdv au 02.43.71.70.33</p> <p><b>PMI</b> Mme MOREAU 2ème et 4ème jeudi par mois 14h à 16h au 02.43.89.50.29</p> <p><b>PSYCHOLOGUES</b> Anne GENDRON sur rdv au 06.01.40.84.65 Katia PIETRAIN sur rdv au 06.38.64.67.37</p> <p><b>RÉÉDUCATRICE DE L'ÉCRITURE</b> Mme DEROUINEAU Samedi matin sur rdv au 06.11.11.55.85</p>	



**Centre LARES**  
Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Écoute et de Solidarité

# Bibliothèque

## Maison pour les hérissons

Voici la photo d'un abri pour les hérissons construit par une famille de lecteurs de la bibliothèque. Les explications ont été dénichées dans le livre « Les aventuriers au jardin bio accueillent les animaux » (Clémence Sabbagh , éditions Terre vivante) emprunté à la bibliothèque.

C'est une activité ludique à faire avec les enfants qui leur fait prendre conscience des besoins des petits animaux. Si vous accueillez bien les hérissons, ils veilleront sur votre jardin en se nourrissant des limaces et des escargots qui mangent vos plantes !



## Animation/ Lecture



« Couleurs » était le titre de l'animation/lecture créée par les lectrices de la bibliothèque pour le printemps. 25 bébés / lecteurs de 0-3 ans étaient présents pour « colorer » cette jolie matinée.

Comme d'habitude, Cécile, Martine et Patricia ont également accueilli les enfants des maternelles lors des accueils de classe du mardi.

**Bibliothèque Municipale**  
**Espace du Narais**  
**Allée des Châtaigniers**  
**02.43.76.46.63**

[bibliotheque@smlb.fr](mailto:bibliotheque@smlb.fr)

**Catalogue en ligne :**

<http://saint-mars-pom.c3rb.org/>



HORAIRES	TARIFS 2022	
<b>Périodes scolaires</b> Mercredi : 14h00 - 18h30 Jeudi : 16h00 - 18h00 Samedi : 10h00 - 12h00 <b>Ou sur rendez-vous au 02.43.76.46.63</b>	Jusqu'à 18 ans Adhésion annuelle individuelle + 18 ans Adhésion annuelle famille (adhérents + 18 ans) Adhésion annuelle extérieure Adhésion annuelle famille extérieure	Gratuit 7 € 12 € 14,50 € 24 €
<b>Vacances</b> Horaires annoncés avant les vacances		

# Saison culturelle 2022

## À noter dans vos agendas !



### VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

20h30 / Conte décalé pour enfants et adultes

Espace du Narais • Tarif : GRATUIT • Ouverture de saison

#### « Donjon et pigeon » - Cie Heidi a bien grandi

Sous ses airs de conte doucement féministe, ce spectacle fait l'apologie du tout avec rien ou comment l'imagination fait naître la création et la jubilation.

Un spectacle tout en simplicité avec deux comédiennes et une valise. Ces conteuses viennent raconter une histoire de princesse... Encore une ! Et oui . Hi hi hi!! (Rire de jeune princesse écervelée !).



Crédits photos : Daniel Veegaert

### VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

20h00 / Conférence

Espace du Narais • Tarif : GRATUIT

#### Conférence de Jacques Tassin, chercheur écologue « L'arbre et le changement climatique »

En partenariat avec l'Association de Protection du Narais et de son Environnement (APNEE) et la bibliothèque municipale. En parallèle à la bibliothèque municipale : **Exposition de photographies de Daniel Veegaert sur le thème des « trognes »**. Animation/lecture aux enfants des écoles et bébés lecteurs sur le thème arbre/écologie.



Crédits photos : Daniel Veegaert



## Cinéma Cinéambul

Dates des séances de cinéma  
pour la fin d'année 2022

Lundi 19 septembre 2022

Lundi 10 octobre 2022

Lundi 31 octobre 2022

Lundi 21 novembre 2022

Lundi 12 décembre 2022

Et début 2023

Lundi 02 janvier 2023

Lundi 23 janvier 2023

# Saison culturelle (suite)



## DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022

15h00 / Chansons françaises revisitées

Espace du Narais • Tarif : 10 € / 8 € / 4 €

### « Java de toi » - Cie Triple buse

Entre Fréhel, Bourvil et Georgette Plana, venez réentendre les plus beaux succès de la chanson française !

La famille Poulenjard vous présente une guinguette d'antan où l'on danse et chante l'amour, la joie, l'amitié et la tendresse. Solange pousse la chansonnette, Titi gazouille aussi mais surtout il gratte et Raymond donne le tempo. Pas facile de travailler en famille ! Vous ne serez pas à l'abri d'assister à un petit désaccord ou deux !



## VENDREDI 09 DÉCEMBRE 2022

20h30 / Spectacle musical et burlesque (tout public)

Espace du Narais • Tarif : 10 € / 8 € / 4 €

### « Hic ! » - Cie Heidi a bien grandi

Un spectacle drôle et émouvant où la solitude mélancolique côtoie la fête débridée.

Quatre garçons réunis autour d'un zinc. Des personnages bien trempés. Ils nous servent avec humour des chansons de leur cru, de la musique à danser, des tranches de vie gratinées, des amitiés, de la poésie, des verres à pied, des calembours et des cacahuètes ! Quatuor de comptoir avec tuba, clarinette, accordéon et voix.



## DIMANCHE 15 JANVIER 2023

15h00 / Théâtre

Espace du Narais • Tarif : 10 € / 8 € / 4 €

### « Ça pigeonne chez le baron » - Théâtre du Haut Maine La troupe du Théâtre du Haut Maine revient à Saint Mars la brière !

L'histoire se déroule au Moyen Âge, en le domaine d'Aymar, baronnie de Montfaucon où vit un seigneur fauché qui cherche bon parti pour sa fille Jeanne. Mais Jeanne a déjà un amoureux... Nicolas Bouchereau, metteur en scène nous promet « une soirée médiévalo-moderne, proche cousine de Kamelott. Du pigeon voyageur de l'époque remplacé par le téléphone portable d'aujourd'hui jusqu'au soldat syndicaliste rappelant revendications modernes et autres gilets jaunes !

## VOTRE ARTICLE DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL.

Dans le but de collecter le plus rapidement possible les articles à paraître dans le prochain bulletin municipal, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir vos textes au format Word sans mise en page précise et vos photos numériques en haute résolution **avant le 10 Novembre 2022, dernier délai.**

Attention, l'article et les photos doivent avoir pour titre le nom de l'Association. L'ensemble sera à déposer auprès du secrétariat de mairie sur clé USB ou par mail à [culture.communication@smlb.fr](mailto:culture.communication@smlb.fr)

# Intercommunalité

## Foire des entreprises

Samedi 21 mai, plus de 60 exposants locaux étaient réunis sur la zone de la Pécardière à Montfort le Gesnois dans le cadre de la Foire du Gesnois Bilurien organisée par le club des entreprises du même nom.

Exposants du bâtiment, du jardin, de l'automobile, du bien-être, de l'immobilier, prêt à porter et des services ont réjoui les nombreux visiteurs sous un magnifique soleil.

La Fête du sport organisée sur le site de Sittellia a réuni bon nombre de sportifs petits et grands.

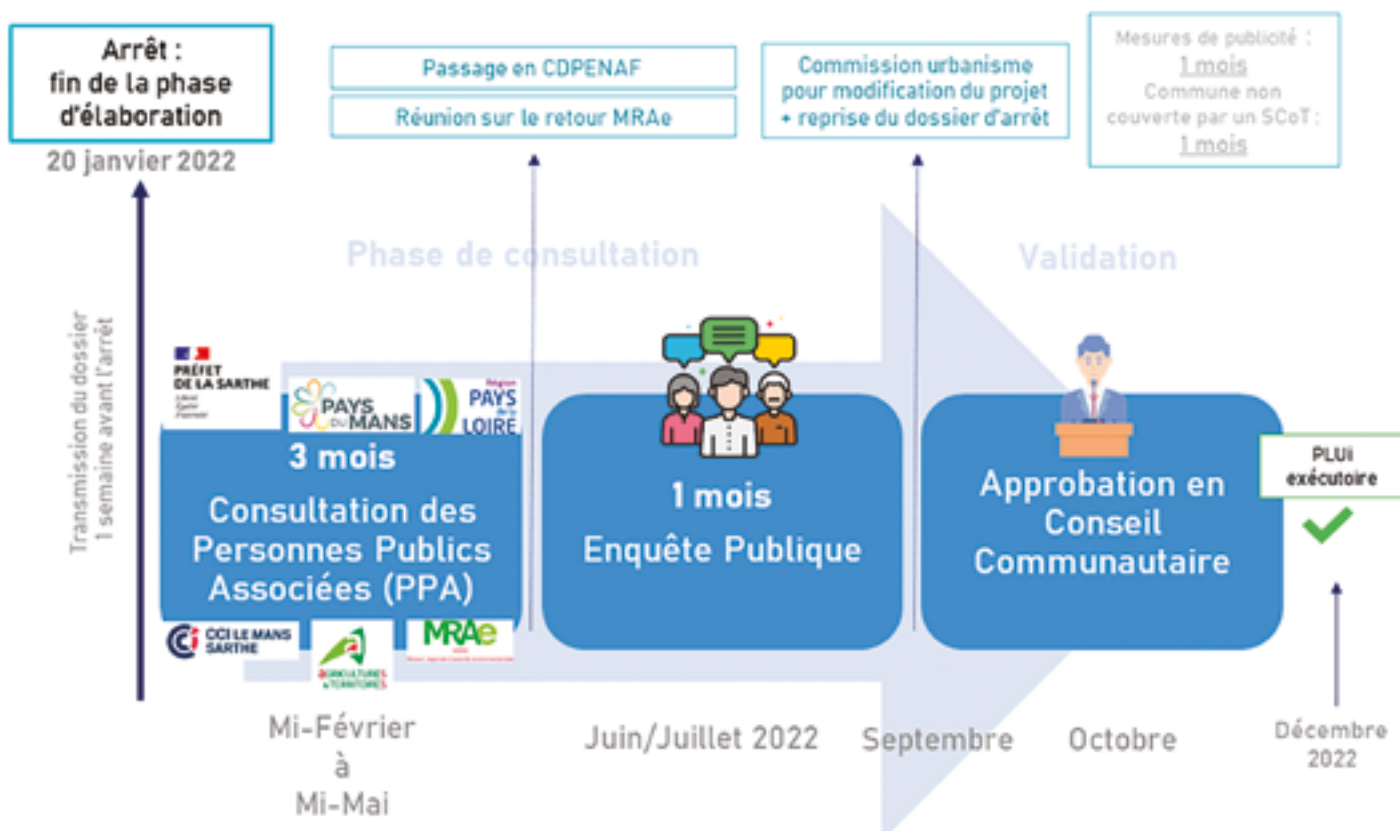
Le marché des producteurs locaux situé sur le parking de l'hôtel restaurant les Sittelles a ravi les visiteurs grâce aux acteurs locaux de notre territoire.

Merci à tous et on vous donne rendez vous l'année prochaine.



## Calendrier enquête publique PLUi

### CALENDRIER





# Rôles et spécificités des différents intervenants numériques

## Le Conseiller Numérique :

Le Conseiller numérique se déplace en Mairie, environ 2 fois par mois, afin de répondre à toutes vos questions concernant les usages quotidiens du numérique :

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, etc.),
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
- Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.),
- Acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc.

Pour plus de facilités, vous pouvez venir aux permanences avec votre propre matériel.

**Ce service offert par le Département est totalement gratuit.**



## L'Espace Public Numérique (EPN) :

C'est un lieu ouvert au public, équipé en informatique et connecté à Internet. Un médiateur numérique compétent vous accompagne dans l'utilisation du numérique (initiation à internet, photos, vidéos, tablettes, impressions...) et la réalisation de vos projets.

Sur place, vous pourrez utiliser le matériel mis à disposition ou amener votre ordinateur ou tablette.

Un EPN se veut un lieu convivial fait de rencontres et d'échanges, mis en place par la Communauté de communes du Gesnois bilurien.



### EPN Savigné-l'Évêque :

#### Adresse :

112, grande Rue 72460 Savigné-l'Évêque

#### Téléphone :

02 43 54 80 43

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h00 à 18h00

Mardi : 16h00 à 19h00

Mercredi : 10h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00

Jeudi : 14h00 à 18h00

Vendredi : 10h00 à 12h00

### EPN Connerré :

#### Adresse :

48, rue de Paris 72160 Connerré

#### Téléphone :

02 43 82 45 22

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h00 – 17h30

Mardi : 14h00 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h30

Jeudi : 14h00 à 17h30

Vendredi : 10h00 à 12h00

### TARIFS :

**Adhésion à l'année :** 5 € pour les résidents de la communauté de communes Le Gesnois Bilurien, **15 € hors CDC**

**Adhésion horaire :** 1€ de l'heure

**Adhésion semaine** (uniquement en juillet et en août) : 2 €

**Demandeurs d'emploi :** la consultation d'offres d'emploi est gratuite.

**Impressions :** Noir et blanc : 0.20 € par feuille – Couleurs : 0.40€ par feuille

## L'Espace France services au Centre LARES :

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services précités.

Exemples d'accompagnements proposés :

- Je déclare mes revenus
- J'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- Je demande une aide (allocation logement, RSA)
- Je cherche un emploi
- Je cherche à rembourser mes soins
- Je prépare ma retraite
- Je fais face à un litige ou un conflit
- J'attends un enfant.

Service proche de chez vous :

### Au Centre LARES :

1 place Jacques Moreau 72450 MONTFORT-LE-GESNOIS

Ou **sur rendez-vous** : Téléphone 02.43.76.70.25

Email : [franceservices@cslares.fr](mailto:franceservices@cslares.fr)

Ou **en itinérance, à la Mairie de Saint Mars la Brière** les samedis 24 septembre 2022 – 22 octobre 2022 et 26 novembre 2022 de 9h à 12h.



# Perche Sarthois



## Les « Rendez-vous » 2022 du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

---

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire vous propose de partir à la découverte du patrimoine bâti et naturel du Perche Sarthois. Au programme : visites et circuits guidés, visites théâtralisées, cinéma de plein air, randonnées commentées, ateliers, escape game grandeur nature, conférences, etc...

Retrouvez la programmation complète dans notre brochure «Rendez-vous» disponible sur demande, dans les offices de tourisme, les sites de visite, ou sur le site de la Mairie Saint Mars la Brière :

<http://www.saint-mars-la-briere.fr/>

ou sur : [www.perche-sarthois.fr](http://www.perche-sarthois.fr)

**Renseignements et réservations** auprès du Pays du Perche Sarthois au **02.43.60.72.77**



## « Le Perche Sarthois en fête », le calendrier des animations des partenaires pour la saison 2022

---

Le calendrier «Le Perche Sarthois en fête» recense les animations organisées par les différents acteurs du territoire : mairies, associations, centres culturels, offices de tourisme, etc.

Il est disponible sur [www.perche-sarthois.fr](http://www.perche-sarthois.fr) ou dans les offices de tourisme, sites de visite et mairies du Perche Sarthois. (



# SÛRE

## Rénovation énergétique

**Vous avez un projet  
de rénovation énergétique ?**



 **02 55 44 10 10**  
[www.sure-paysdumans.fr](http://www.sure-paysdumans.fr)



**Service Unique pour la Rénovation Énergétique**  
des logements du Pays du Mans

opéré par  
**CITÉMÉTRIE**

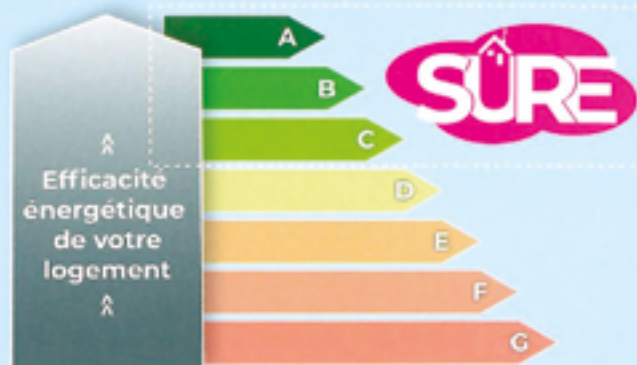
avec **France Rénov'**

**CEE** Les centres de services à l'énergie  
**PAYS LOIRE**

[www.paysdumans.fr](https://www.paysdumans.fr)

**PAYS  
DU MANS**

Pour être **SÛRE** d'être bien accompagné !



**Définissez votre accompagnement  
en fonction de vos attentes  
et de vos besoins !**

**1<sup>ère</sup> étape**

Conseils, informations, orientation

**2<sup>ème</sup> étape**

Rendez-vous, formalisation du projet  
Visite et évaluation énergétique de votre logement  
Estimation du coût des travaux et des aides financières

**3<sup>ème</sup> étape**

Soutien technique et administratif  
au lancement des travaux  
Aide aux choix des entreprises et analyse des devis  
Appui au montage de dossier de subvention

**4<sup>ème</sup> étape**

Accompagnement fin de travaux



**SÛRE**

# Consignes de tri : bornes

## TRI EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Bornes PAPIERS, VERRE et TEXTILES

### Tous les papiers d'écriture et de lecture se recycle

**Papiers**

Journaux, revues, magazines    Prospectus, publicités    Catalogues, annuaires    Livres, blocs, cahiers, feuilles de classeur    Enveloppes blanches, lettres, impressions

**INTERDITS**    **CARTONS** →    **Papiers spéciaux : cadeaux, carbonés, calques...**    **Papiers d'emballages, nappes et serviettes...** →

### Les emballages en verre se recyclent à l'infini

**Verre**

Pots et bocaux    Bouteilles    Flacons

**Verre 100% recyclable**

**INTERDITS**    **Pots de fleurs**    **Vaisselle, faïence, porcelaine**    **Ampoules et néons**    **Vitres et miroirs** →

### Tous vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront reportés ou recyclés.

**Textiles et maroquinerie**

**Grands Vêtements**  
Pulls, T-shirts, chemises, pantalons, shorts, robes, manteaux, vestes, sacs, chaussures.

**Petits Vêtements**  
Lingerie, sous-vêtements, collants, chaussettes, gants, foulards, écharpes, boucliers, maillots de bain, serviettes de bain, serviettes de table, draps, couvertures, couvertures de bébé, vêtements de bébé.

**Linge de maison**  
Draps, couvertures, couvertures de bébé, serviettes de table, serviettes de bain, torchons.

**Chaussures**  
Baskets, chaussures de ville, chaussures de sport, chaussures de travail, chaussures de bébé, chaussures de femme, chaussures de homme.

- Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)
- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

**Eco TLC devient Re\_fashion**

Plus d'informations sur la 2<sup>ème</sup> vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur [www.refashion.fr/citayen](http://www.refashion.fr/citayen)

**SYVALORM**



Vos démarches en ligne : [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

Siège : 11 rue Henri Maubert – 72120 SAINT-CALAIS  
Annexe : 1 rue François Arago – 41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR  
Tel : 02 43 35 86 05



**Consignes de tri : sac jaune**

**CHEZ VOUS, TOUS  
 LES EMBALLAGES  
 SE TRIENT**



**TRI DES EMBALLAGES**  
 En vrac, vidés et non imbriqués

**Emballages en plastique**



Tous les pots, barquettes, bouteilles, blisters, tubes, sachets et films en plastique

**Emballages métalliques**

**CITEO**  
 Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

**Emballages briques & cartonnets**



**INTERDITS**



**SYVALORM**  
 Vos démarches en ligne :  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

**Siège** 11 rue Henri Maubert – 72120 SAINT-CALAIS  
**Annexe** 1 rue François Arago – 41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR  
**Tel :** 02 43 35 86 05



**À NOTER : Les articles transmis par les associations sont publiés sans aucune correction et restent sous l'entière responsabilité de l'association concernée.**

# Annuaire

## Associations Sportives & culturelles

### ● COMITÉ DIRECTEUR USSM

BOULARD Michel  
3, rue de Lisborde  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.20.82  
Mail : boulard.michel16@gmail.com

### ● FOOTBALL USSM

RICHARD Jean-Michel  
13, allée des Noisetiers  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 06.64.43.18.22  
Mail : richard.jean-mick@orange.fr

### ● BASKET USSM

PAPILLON Guillaume  
22 rue des Noyers  
72160 TUFFÉ  
Tél : 06.67.63.27.61  
Mail : ussm-basket@orange.fr

### ● ATHLÉTISME USSM

DROUET Frédérique  
12, impasse des Vignes  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.27.70  
Mail : ussm72athletisme@gmail.com

### ● TIR À LA CIBLE USSM

VAN RECHEM Erick  
1, bis rue Ledru Rollin  
72160 Connerré  
Tél : 06.80.31.44.19  
Mail : erickvanrechem@gmail.com

### ● TENNIS USSM

ROUMILHAC Sylvain  
1648, Route de St Étienne du Narais  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.77.26 / 06.51.22.12.97  
Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

### ● GYMNASTIQUE BRIÉROISE USSM

POTÉ Patricia  
La Flarie  
1524, Route de Saint Étienne du Narais  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.47.75.61 / 06.84.08.09.30  
Mail : raoul.pote@wanadoo.fr

### ● PÉTANQUE USSM

HAUTEVILLE Éric  
4538, Route des Loudonnoeux  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.53.16 / 06.42.82.39.70  
Mail : hautevillee@gmail.com

### ● JUDO CLUB DES BRIÈRES

JANVIER Émilien  
Les Petits Hêtres  
72470 Champagné  
Tél : 02.43.89.78.05  
Mail : bureauxjcb@outlook.fr

### ● RÉCRÉATIVE DU HAMEAU DE ST DENIS DU TERTRE

LIÉNARD Caroline  
2093 Rte de St Étienne du Narais  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 06.03.42.85.40  
Mail : caroline.vincent.lienard@gmail.com

### ● CHORAL'IN

CHAUVIN-LARUE Nadine  
2, rue du Four à Chanvre  
72400 La Ferté Bernard  
Tél : 07.68.08.44.60  
Mail : nadinechauvin@hotmail.fr

### ● FAMILLES RURALES

ROUGET Géraldine  
La Grande Montrolière  
72450 Montfort le Gesnois  
Tél : 06.13.72.82.61  
Mail : gerouget@outlook.fr

### ● GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

ROUAULT Albert  
2309, Route du Bourray  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 07.85.27.77.60 ou 06.74.80.26.81  
Mail : joycegsmstmarslabriere@gmail.com

### ● AMIS DU SITE DE SAINT DENIS DU TERTRE

HEULIN Bernard  
1490, Chemin de Mirson  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.46.31  
Mail : guiet-gomez@orange.fr

### ● UNC - AFN - SDF

BOUREKAT John  
Le Foyolais  
4821 Les Loudonnoeux  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 06.25.62.20.14  
Mail : unc-afnstmarslabriere@orange.fr

### ● VÉLO CROSS DIONYSIEN

KRINCKET Ludovic  
120, chemin des Fermes  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 07.84.00.75.33  
Mail : ludovic.krincket@gmail.com

### ● AMICALE PERSONNEL COMMUNAL

CLAVEAU Véronique  
36 rue de Paris  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.70.23  
Mail : comptabilite@smlb.fr

### ● LOISIRS DU TEMPS LIBRE

FOURMI François  
10, allée des Chênes  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.71.43  
Mail : francois.fourmi@orange.fr

### ● LA TRIBU BRIÉROISE

(Association de parents d'élèves)  
CHARRETIER Floriane  
625, Route de la Chesnaie  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.11.41.25.38  
Mail : latribubrieroise@gmail.com

### ● ASSOCIATION SUR LE PAS DES ARTISTES

MERCIER Annie  
20, résidence le Castel  
72450 Montfort le Gesnois  
Tél : 06.80.24.65.77  
Mail : anniemichel.mercier@orange.fr

### ● TEAM Race 72

FROGER Tony  
5458 Les Londonneaux  
72470 Saint Mars La Brière

### ● COMITÉ DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE

BOULAY Dany  
79, chemin de la Ricordière  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.77.74 / 06.85.70.99.71  
Mail : ccra.contact@gmail.com

### ● TEAM JEUDON RACING TEAM

JEUDON Jérémie  
Les Défais  
72450 Parigné l'Évêque  
Tél : 06.85.70.99.71

### ● TEMP'O (danse)

TARBOURIECH Stéphanie  
29, rue de la Merize  
72370 LE BREIL SUR MERIZE  
Tél : 06.22.25.24.76  
Mail : asso.danse.stmarslabriere@gmail.com

### ● ANIMAL SOUND SYSTEM

VERNHETTES Victor  
29, rue du Château  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.77.23.46.34  
Mail : victor.vernhettes@gmail.com

### ● NATUROSOLID'ERE

MANGA Elisabeth  
104, allée des Chevreaux  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.63.77.80.60  
Mail : naturosolidere@gmail.com

### ● MAM LA FORET DES PITCHOUNS

COLLIN Stéphanie  
59, chemin des Aunais  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.22.50.06.23  
Mail : laforetdespitchouns@gmail.com





# SAISON 2022/2023

## à L'US ST MARS LA BRIERE



\*école de foot en entente avec champagné



## ÊTES- VOUS PRÊT À NOUS REJOINDRE ?

Convivialité

solidarité

- U7 [né(e)s en 2016 et 2017]
- U9 [né(e)s en 2014 et 2015]
- U11 [né(e)s en 2012 et 2013]
- U13 [né(e)s en 2010 et 2011]
- U15 [né(e)s en 2008 et 2009]
- U17/18 [né(e)s en 2006 et 2007]

Plaisir

Passion

**Nouveau : Création d'une section Baby-Football  
pour les enfants de **3 à 5 ans****

Pour plus d'informations : 06 19 47 53 91 ou 06 76 38 29 07

# USSM Athlétisme

## Vie du club



Cette année a eu lieu un événement important pour notre club. En effet nous avons organisé notre tout premier trail baptisé «le trail du dahu». 2 parcours très techniques mais très appréciés par les traileurs présents ce jour-là. Démarqué par sa particularité d'être en semi-nocturne, un bal de lumière a pris possession de la piste et des bois. Nous remercions très sincèrement tous les particuliers qui ont accepté que l'on passe sur leurs chemins ou bois.

Nous remercions très sincèrement tous les partenaires qui ont répondu présent pour soutenir notre projet : Le café de la place de St Mars la Brière (+ vestes), L'atelier de Létice, Au fil de mes créations, Bobet matériel, Lazzaro pizzeria, Olisac.

Un élan de générosité dans le prêt de matériel a été fortement apprécié, notamment le prêt d'un quad.

Le trail a vu le jour grâce à Jean-Charles. C'était un projet qui lui tenait à cœur et y a mis toute son énergie pour être à la hauteur des attentes. Cette réussite est aussi le fruit de nombreuses heures de travail de nos bénévoles qui ont su se montrer réactifs, imaginatifs (belles pancartes avec le dahu). Un long travail logistique en amont, une bonne publicité grâce aux affiches et pancartes sur les différentes communes.

Sans les bénévoles aucun projet ne pourrait voir le jour. Pour cela nous les remercions du fond du cœur.

Nous tenons également à remercier la mairie pour l'aide apportée lors de notre trail.

Grâce à la grande réussite de cette première édition, nous serons ravis de vous retrouver le **11 mars 2023** pour retourner à la chasse au dahu. Saurez-vous le trouver ?

Le club a été une fois de plus bien représenté sur toute la France grâce à nos athlètes qui ont parcouru des kilomètres pour aller faire une course. Que ce soit en Sarthe, en Bretagne ou encore à la montagne, les couleurs de l'USSM athlétisme ont été portées avec fierté par les adultes et les jeunes.

La section marche est restée ici mais envisage l'année prochaine de faire des sorties courses/raisons avec l'ensemble du club. Ils ont réalisé de très belles marches sur les parcours de Saint Mars la Brière et ses environs. Bravo à eux.

Lors de la précédente édition nous avons mis Kentin à l'honneur, nous continuons à le suivre dans sa belle progression.

### Notre athlète mis à l'honneur :

Cette fois-ci nous tenons à mettre à l'honneur une toute jeune athlète : **Orlane**. Une graine de championne qui a brillé par ses nombreux podiums sur la 1ère marche à chaque fois.

Nous sommes très fiers de son parcours et de la suivre sur chaque course qu'elle puisse faire. L'ensemble du club te félicite Orlane pour ton investissement et ton travail. BRAVO !

Nous tenons à remercier son papa M. Fabien Drouet, société Event Stratégie, pour sa participation financière pour l'achat de vestes pour les enfants.

### Vie locale :

Le club s'investit également dans la commune en participant aux manifestations locales telles que le téléthon ou encore la journée citoyenne organisés par la municipalité. Merci à ceux qui ont répondu présent pour ces journées.

**À venir :** La commune a pour projet de réhabiliter la piste d'athlétisme. Nous serons ravis de pouvoir de nouveau organiser des challenges en extérieur et valoriser nos structures afin que le club soit à nouveau présent sur les compétitions athlétisme.

Nous pourrons de nouveau pratiquer les différentes disciplines de l'athlétisme (lancer, sauts, courses...)

La section entraînement des enfants peut exister grâce aux bénévoles présents et disponibles aux entraînements. Merci à Emma, Amélie, Frédérique, Perrine, Patricia, Daniel et Manéo pour leur temps donné.

### Infos pratiques :

Les entraînements sont adaptés à tous, quel que soit votre niveau.

La reprise est prévue début septembre. La date exacte sera confirmée par la section au début de l'été.

### Horaires :

**Coureurs :** les mardis de 19h à 20h30, les jeudis de 19h à 20h30 et les dimanches matins à 9h30/10h

**Marcheurs :** les lundis soirs à 17h45 avec Frédérique Drouet ou Valérie Barbier

**Jeunes :** les mardis de 17h30 à 19h

Contact : [ussm72athletisme@gmail.com](mailto:ussm72athletisme@gmail.com)

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles lors de nos diverses manifestations tout au long de l'année.

Merci également aux employés communaux et la mairie de St Mars la Brière pour leur soutien logistique.

Sans oublier le comité départemental d'athlétisme que nous remercions chaleureusement.





# Familles Rurales

## Culture et loisirs

---



Notre saison 2021/2022 de théâtre vient de se terminer avec deux représentations qui ont eu un vif succès. Nous sommes heureux d'avoir reçu 180 personnes (adultes, enfants et invités). Encore merci d'être venu applaudir nos jeunes comédiens, mamie Marguerite, papy Anatole et notre metteur en scène Annick.

Une nouvelle saison débutera en septembre 2022 avec toujours des cours de **18h à 19h30 les jeudis** sauf vacances scolaires.

Avis aux amateurs (enfants / adultes) !!!! Et oui nous avons eu de la demande pour une troupe adulte. Alors pourquoi pas !

Géraldine, présidente ([gerouget@outlook.fr](mailto:gerouget@outlook.fr))  
Familles Rurales Saint-Mars-la-Brière. 🗨️



# Gymnastique briéroise

---

Une année sportive s'achève ; malgré l'épidémie de Covid nous avons eu le plaisir de nous retrouver chaque mardi pour les cours de gym.

Pour infos ou rappel, ils se déroulent le **mardi de 14h à 15h** avec David et de **20h30 à 21h30** avec Arlette, au gymnase. Une prochaine information sera faite concernant les modalités d'inscription pour la rentrée de septembre.

L'association a également organisé **3 randonnées pédestres au cours de la saison 2021-2022** : en octobre 2021 à Courgenars ; en mars 2022 aux Loudonneaux et le 1er mai 2022 à Lombron.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et vous attendons nombreux pour une nouvelle saison sportive. 🗨️

**Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter :**  
**Patricia POTÉ - Présidente - Tél. : 02 43 76 75 61 / 06 84 08 09 30**  
**Claude DROUAUX - Vice-président - Tél. : 02 43 89 70 59**



# Sur les Pas des Artistes

## Dessin, peinture, créativité...



La saison 2021-2022 a été un franc succès puisque l'association a enregistré 85 adhérents. De plus, les adhérents prennent beaucoup de plaisir à ce loisir pictural dans lequel on s'initie ou on se perfectionne.

Les différentes activités sont animées par des artistes professionnels, à savoir :

- **Cours dessin enfants 6-11 ans, animés par Angélique COUDRAY** : cours de 3 H
  - Un samedi par mois, à St Mars la Brière
  - Ou les mercredis des petites vacances scolaires, à Montfort-le-Gesnois
- **Cours dessin ados-adultes, avec Angélique COUDRAY** : cours de 2 H
  - Le jeudi soir à Montfort-le-Gesnois
- **Stages pastel, et stages portraits (ados-adultes), avec Angélique COUDRAY** : stage de 5H1/2
  - Deux vendredis et deux samedis par mois à Montfort-le-Gesnois
- **Stages aquarelle (ados-adultes), avec Alain BERTHELOT** : stage de 4 H1/2
  - Samedi à St Mars la Brière (sauf si salle occupée par le cours Enfants)
  - Lundi, mercredi et samedi à Montfort-le-Gesnois
- **Cours acrylique-huile (adultes), avec Jean-Paul LEMARCHAND** : cours de 3 H
  - Deux mardis après-midi par mois à Montfort-le-Gesnois.



Photos d'archives « Peintres dans les Rues »



Pour toutes précisions, me contacter.

Par ailleurs, nous déciderons au dernier trimestre des éventuelles manifestations de 2023.

**Présidente de l'association :**

**Annie MERCIER**

☎ **06 80 24 65 77**  
 📧 **sur-les-pas-des-artistes@orange.fr**

# Infos et services

## Vos élus vous reçoivent



### PATRICE VERNHETTES

Maire

- Le matin du lundi au samedi sur rendez-vous



### FRANÇOISE CHÂTEAU

1ère Adjointe

- Commission action sociale
- Mercredi et samedi matin (9h – 12h)



### DAMIEN CHRISTIANY

2ème Adjoint

- Commission finances/ressources humaines
- Lundi après-midi (14h à 16h)



### ROSELYNE JALIER-POUILLET

3ème Adjointe

- Commission culture/sport/vie associative
- Jeudi matin (10h à 12h)



### GÉRARD CHAUVIN

4ème Adjoint

- Commission voirie/travaux/urbanisme -
- Lundi après-midi (14h à 16h)



### CATHERINE GADEMER

5ème Adjointe

- Commission communication/école & jeunesse
- Lundi après-midi (15h à 17h30)

Les adjoints peuvent également vous recevoir sur rendez-vous – Tél. 02.43.89.70.23

## Conseils municipaux

### Dates du 2ème semestre 2022

- Mercredi 14 septembre 2022 – 20 h
- Mercredi 12 octobre 2022 – 20 h
- Mercredi 09 novembre 2022 – 20 h
- Mercredi 14 décembre 2022 – 20 h

**À noter :** Après validation de la Préfecture de la Sarthe, les séances de Conseil municipal se dérouleront salle des Châtaigniers.

## État civil

# 17 Naissances

3 Mariages

1 Pacs

8 Décès

## Panneau lumineux

Pour une meilleure communication, la Commune s'est dotée d'un nouveau panneau lumineux.



## Fleurissement de la commune

Avec le fleurissement de ses espaces publics, Saint Mars la Brière s'est égayée, s'est embellie.

Les nombreuses jardinières et suspensions qui jalonnent notre Commune participent l'amélioration de notre cadre de vie. Pour cet embellissement, nous remercions le personnel du service technique.





# CANICULE, FORTES CHALEURS

## ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOILLER SON CORPS  
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE  
DES NOUVELLES  
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE  
D'ALCOOL



BOIRE  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,  
**APPELEZ LE 15**



MAINTENIR SA MAISON  
AU FRAIS : FERMER  
LES VOLETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ  
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS  
PHYSIQUES